

a) une école primaire supérieure à 3 degrés, qui comptait 36 élèves;

b) un cours spécial préparatoire aux brevets français, fréquenté par 8 élèves;

c) un cours de ménage, accessible après deux années d'école primaire supérieure, comptant 21 élèves.

La population scolaire totale s'élevait à 65 élèves, dont 29 étrangères.

Le personnel enseignant se composait, outre la directrice, de 14 maîtresses religieuses et d'un professeur d'anglais. Les maîtresses religieuses possédaient: 2 le brevet luxembourgeois de 3<sup>e</sup> rang, 1 le brevet français supérieur, 7 le brevet français élémentaire, 2 étaient sans brevet, 2 autres, sans brevet aussi, enseignaient la musique, la peinture et l'ouvrage manuel. Celles-ci et 8 autres religieuses étaient de nationalité française, 2 maîtresses étaient luxembourgeoises, 2 allemandes.

Les résultats obtenus aux deux écoles primaires supérieures sont représentés par le n° 2.

#### 4. Écoles d'adultes.

##### a) Écoles d'adultes publiques.

Le 1<sup>er</sup> arrondissement comptait 124 écoles d'adultes publiques, dont 69 écoles de garçons avec 1000 élèves et 55 écoles de filles avec 791 élèves, soit 1791 élèves au total.

Dans ce chiffre ne sont pas comprises les 178 filles de l'âge obligatoire, appartenant aux écoles mixtes dirigées par des instituteurs.

Les écoles de garçons se trouvaient dans 33, les écoles de filles, dans 31 localités.

La fréquentation des écoles d'adultes était obligatoire pour les garçons, dans les communes de Hollerich et de Luxembourg; elle l'était, pour les garçons et les filles, dans la commune de Hamm.

La fréquentation, assez régulière en hiver, laissait à désirer pendant la belle saison.